

ment les effets de la libéralisation du commerce, les approvisionnements gouvernementaux, la sauvegarde de l'environnement, l'expansion industrielle et la protection du consommateur.

Le Conseil de coopération douanière, dont le Canada fait partie depuis 1971, sert de tribune pour débattre les problèmes commerciaux suscités par l'administration douanière.

L'importance qu'attache le Canada aux programmes d'aide internationale de l'ONU ainsi qu'aux banques multilatérales de développement ressort de sa participation intensive à leur activité. Le Canada est actuellement au cinquième rang des contributeurs aux fonds bénévoles d'aide économique institués par l'ONU. Cet apport comprend les 20 millions de dollars que le Canada s'est engagé à verser au Programme des Nations Unies pour le Développement en 1973.

Pour ce qui est des institutions financières internationales, la contribution du Canada au Groupe de la Banque mondiale se classe au sixième rang. Ce dernier a fourni \$37.5 millions aux fonds de la Banque de développement asiatique, portant ainsi la contribution canadienne totale à \$62.5 millions. Le Canada a par ailleurs versé intégralement son apport de \$25 millions aux fonds spéciaux consolidés de la Banque destinés au financement de concessions. Étant l'un des deux membres fondateurs extérieurs de la Banque de développement des Antilles, il joue un rôle actif dans le développement de cet organisme. Il a souscrit 20 p. 100, soit \$10 millions, à son capital-actions et \$5 millions de plus au Fonds spécial.

C'est en mai 1972 que le Canada devenait membre de la Banque interaméricaine de développement. A ce titre, il doit fournir l'équivalent de 100 millions de dollars américains au cours de la période se terminant à la fin de 1974. Avant d'adhérer à cet organisme, le Canada avait fourni, depuis 1964, 74 millions de dollars en prêts à l'Amérique latine à titre d'aide bilatérale au développement sous l'administration de la BIAD.

Récemment, la participation canadienne aux organismes d'aide de l'ONU ainsi qu'aux banques précitées a accusé une hausse prononcée. Les chiffres initiaux pour l'année financière finissant le 31 mars 1974 indiquent une allocation globale de \$152 millions, ce qui revient à une augmentation de plus de 100 p. 100 en trois ans.

Investissements canadiens outre-mer

Les programmes d'aide sont le principal moyen de subvenir aux besoins les plus pressants de pays en voie de développement, mais le Canada attache de plus en plus d'importance aux mises de fonds directes à l'étranger. Au cours des années 1967-1969, les Canadiens